

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.  
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES-CAPUCINS, 1. — CAHORS  
A. COUÉSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## LE DÉPART Du Président de la République

A l'heure où le président de la République va s'embarquer pour rendre, à l'empereur de Russie, la visite que le puissant souverain lui a faite, l'an dernier, à Paris, il pourrait sembler presque inutile de dire une fois de plus que les vœux et les sympathies de la France entière accompagnent le chef de l'Etat dans ce lointain voyage.

Dans l'alliance russe, dont la visite du président de la République est une nouvelle et éclatante confirmation, notre pays voit avec raison, avant toutes choses, une garantie solide, et pour l'instant inébranlable, de la paix européenne.

Les derniers événements dont la péninsule des Balkans a été le théâtre, le voyage même de l'Empereur d'Allemagne à Pétersbourg et les paroles hautement pacifiques qui ont été échangées entre le tzar Nicolas et Guillaume II, n'ont fait qu'ajouter encore à la vivacité de cette impression.

Il n'est pas téméraire de croire que si l'empereur d'Allemagne affecte de saisir toutes les occasions de témoigner à la Russie une déférence que l'amour-propre germanique pourrait trouver excessive, c'est en grande partie par suite de la modification profonde qui résulte, pour l'Europe entière, de l'intime accord qu'on a vu, depuis quelques années, s'accroître de plus en plus entre l'Empire Russe et la République française.

Quelle que soit la complexité de ces questions, ce qui reste certain, c'est que le voyage du Président de la République à Pétersbourg, ne peut que souligner davantage encore toute l'importance qui, pour la Russie comme pour la France, s'attache à la nouvelle manifestation internationale qui va se produire.

Elle ne peut manquer de causer au patriotisme français une joie légitime.

Notre pays verra, dans ce voyage, sans exagération comme sans restriction, un acte qui caractérise une réalité heureuse, et pour le prestige du nom français, et pour la paix du monde entier.

## LA REQUÊTE DES MOINEAUX

A M. Méline, père de l'Agriculture.

Le cruel Conseil général  
Du département de la Seine  
Veut aux moineaux le plus grand mal ;  
Vraiment, nous n'avons pas de veine.  
Il voudrait nous détruire tous,  
Il nous traque, il nous abomine...  
Nous n'avons plus d'espoir qu'en vous,  
O doux Monsieur Méline !

On prétexte des griefs faux,  
Pour nous déclarer cette guerre ;  
Mais les conseillers généraux  
Pourtant ne s'y connaissent guère  
Pour dire que nous réduisons  
Les paysans à la famine...  
Vous, croyez-vous à ces chansons,  
O cher Monsieur Méline !

Oui, l'on dit que les moineaux francs,  
En blé, seigle, avoine, autre graine,  
Font perdre deux cent mille francs

Aux cultivateurs de la Seine.  
Nous avons trop étroits gosiers,  
Pour qu'à ce point l'on nous débine ;  
C'est calomnier nos gésiers,  
O bon Monsieur Méline !

Et pourquoi comptez-vous pour rien,  
O sphères départementales,  
Nos services et tout le bien  
Que nous faisons aux céréales ?  
Car, pour en nourrir nos petits,  
Nous les purgeons de leur vermine ;  
Cela ne vaut-il pas son prix.  
Dites, Monsieur Méline ?

On a donc tort, mille fois tort,  
Quand on nous déclare nuisibles ;  
D'autres nous accusent encor  
D'être bruyants, d'être irascibles,  
D'être, — je vous demande un peu ! —  
Effrontés d'allure et de mine ;  
Après tout, on fait ce qu'on peut,  
N'est-ce pas, ô Méline !

Eh bien ! voilà-t-il pas de quoi  
Nous conspuer et nous proscrire ?  
Tant d'indignation, d'émoi,  
Nous en sommes sûrs, vous font rire ;  
Vous ne voudrez pas, au surplus,  
Souffrir qu'on vous embobeline,  
Vous nous défendez, mordicus,  
O grand Monsieur Méline !

Désormais réhabilité  
Le moineau, relevant sa queue,  
Fera la nique en liberté  
Aux conseillers de la banlieue.  
Mais pour vous, que nous bénirons,  
Notre voix se fera câline ;  
En pépant nous redirons :

« Vive Monsieur Méline ! »

P. B.

## EN RUSSIE

Samedi sont partis par le train de 2 heures, pour se rendre par le Nord-express à Saint-Petersbourg, le général de Boisdeffre, chef d'état-major général de l'armée, avec son chef de cabinet, le chef d'escadron d'artillerie Pauffin de Saint-Morel, le général de Sermet et le lieutenant-colonel Thévenet, chef du secrétariat du ministre de la guerre.

Le général de Sermet et le lieutenant-colonel Thévenet qui sont désignés par le gouvernement français pour assister aux manœuvres de l'armée russe se rendront immédiatement au camp de Krasnoï-Sélo où ils resteront jusqu'à l'arrivée du président de la République en Russie.

Le programme du séjour de M. Félix Faure en Russie est fixé ainsi qu'il suit :

Première journée, 23 août. — A 10 heures, M. Félix Faure arrivera à Cronstadt où il sera reçu par le grand amiral, grand-duc Alexis.

Peu après, l'empereur de Russie arrivera sur le quai de Péterhof avec les grands-ducs et leur suite, l'administrateur de Péterhof et une garde d'honneur.

Après la réception, l'empereur et le président de la République se rendront en calèche déconverte au grand palais de Péterhof.

A midi, le président de la République rendra visite à l'impératrice, au palais-ferme Alexandra.

A 1 heure, déjeuner dans la salle blanche du grand palais de Péterhof.

Après le déjeuner, le président de la République rendra visite aux membres de la famille impériale.

A 7 heures, dîner de gala dans la salle Pierre-le-Grand, au palais de Péterhof ;

puis présentation au président de la République des principaux personnages de l'Empire.

A 9 h. 1/2, spectacle de gala au théâtre de Péterhof.

Deuxième journée, 24 août. — Réception solennelle du président par l'administration de la ville et le maire de St-Petersbourg. Visite à la cathédrale Saint-Pierre et Paul, où se trouvent les tombeaux des tsars défunts. Promenade à travers la ville. Inauguration du nouvel hôpital français et du nouveau pont sur la Néva.

Au Palais-d'Hiver, M. Félix Faure recevra la municipalité de Saint-Petersbourg, puis le corps diplomatique. Dîner en l'honneur du président de la République à l'hôtel de l'ambassade de France. Après le dîner, réception par le président de la République des députations des colonies françaises des principales villes de Russie. Enfin, retour à Péterhof par le train impérial.

Troisième journée, 25 août. — Dans la matinée, départ de l'empereur et du président de la République, ainsi que de l'impératrice pour Krasnoïe Selo, où aura lieu la revue des troupes. M. Félix Faure présentera aux souverains tous les officiers de l'escadre française qui seront invités à assister à la revue.

A 4 heures, retour à Péterhof ; à 7 heures, dîner en l'honneur de l'escadre française dans la salle de Pierre-le-Grand à Péterhof.

Quatrième journée, 26 août. — Départ dans la matinée de l'empereur et du président de la République pour Cronstadt, accompagnés par le grand-amiral, où l'empereur passera la revue de l'escadre française. Déjeuner et adieux au président de la République sur le yacht impérial le *Standard*.

## INFORMATIONS

### Congrès de la Ligue de l'Enseignement

La Ligue de l'enseignement avait organisé à Reims, avant-hier soir, un banquet qu'a présidé M. Duplan, représentant le ministre de l'instruction publique.

M. Duplan avait à sa droite MM. Léon Bourgeois et René Leblanc, vice-président de la Ligue de l'enseignement, et, à sa gauche, MM. Collignon, sous-préfet de Reims, et Noirot, maire de cette ville. La plupart des notabilités de la ville et un grand nombre de congressistes assistaient à ce banquet.

Au dessert, le docteur Langlet a bu au progrès de la Ligue de l'enseignement et à son président, M. Léon Bourgeois.

M. Léon Bourgeois a porté un toast à M. Félix Faure, président de la République et président d'honneur de la Ligue de l'enseignement. Il a bu ensuite au président du banquet, M. Duplan ; à la ville de Reims et à la Ligue de l'enseignement, gardienne résolue et énergique de l'esprit républicain.

M. Duplan a porté un toast à la Ligue de l'enseignement, auxiliaire et collaboratrice de l'Université française.

M. Noirot, maire de Reims, a affirmé que la ville de Reims réserverait toujours à la Ligue de l'enseignement un accueil digne de sa vieille réputation.

Plusieurs autres toasts ont ensuite été portés.

### Le monument de Miribel

Le ministre de la guerre était représenté à l'inauguration du monument élevé à la mémoire du général de Miribel, à Hauterives (Drôme), par le général Zédé, gouverneur de Lyon, commandant du 14<sup>e</sup> corps.

Une touchante manifestation a eu lieu devant le monument.

Le colonel du 75<sup>e</sup> de ligne, revenant du camp de Chambarand, où le régiment a exécuté ses feux de combat, a tenu à rendre les honneurs militaires devant la statue.

Il fit ranger les troupes autour du monument et prit la parole pour rappeler ce que fut le vaillant soldat, l'éminent organisateur auquel Hauterives rend un éclatant hommage, et pour dire que sa vie, toute de dévouement à la patrie, est un exemple.

La population, vivement émue par cette manifestation, a acclamé le colonel et ses troupes.

### Une Démission

Le *Figaro* annonce que M. Gilbert, évêque du Mans, vient d'adresser par lettre sa démission au ministre des cultes, arguant de son état de santé.

Le ministre a accusé réception de cette démission par une lettre où il exprime très courtoisement au prélat ses regrets du motif qui la détermine.

### Duel d'Orléans-Turin

Après les formalités d'usage, le duel a eu lieu entre le prince Henri d'Orléans et le comte de Turin.

Dès que les épées furent engagées, le prince Henri d'Orléans attaqua vigoureusement son adversaire. Celui-ci, rompant d'abord, reprit ensuite l'offensive et toucha son adversaire à l'épaule.

A la reprise suivante, vivement menée, le comte de Turin reçut une blessure à la main.

Enfin à la cinquième reprise, le prince d'Orléans fut atteint dans la région abdominale. La blessure étant assez sérieuse, les témoins déclarèrent le combat terminé.

### Nouvelles inondations

On écrit de Marignac (Haute-Garonne) : Le canton de Saint-Béat vient encore d'être ravagé par une nouvelle inondation.

A peine sortis des affreuses angoisses dans lesquelles les avaient plongés les terribles événements des premiers jours de juillet, les habitants sont tout à coup, de nouveau, plongés dans la désolation.

Le violent orage qui a éclaté mercredi dernier et qui s'est prolongé avec une violence extrême, a déterminé une crue des torrents de la montagne, et à Marignac, notamment, cette crue est aussi forte que celle du 3 juillet dernier. Le spectacle est aussi navrant et les eaux ont charrié de la vase, des blocs de pierre, du gravier, envahissant et ensevelissant de nouveau les maisons que les malheureux habitants achevaient à peine de déblayer.

Des dégâts considérables ont été déjà constatés en maints endroits, à Marignac, à Lège, à Pont-de-Cazeaux, à Eup. Le pont de Marignac ayant été emporté par la violence des eaux, les communications sont interrompues à partir de la gare de Marignac, avec Fos, Saint-Béat et toute la région ; la route est de nouveau coupée vers Fos et à Gaud ; les travaux commencés pour réparer la route sont presque entièrement détruits.

### Une statue de Canovas à Cuba

La presse a pris l'initiative d'élever une statue à M. Canovas. Le Casino espagnol a ouvert une souscription qui a atteint 5,000 dollars.

### L'Assassinat de Canovas

#### Condamnation d'Angiolillo

On télégraphie de Madrid :  
Après la lecture d'un acte d'accusation de

mandant la peine de mort pour Angiolillo et la plaidoirie du défenseur de ce dernier, alléguant la folie du criminel, le conseil de guerre réuni à Vergara a prononcé, à l'unanimité, la peine de mort, conformément aux conclusions de l'accusateur.

Angiolillo a tenté de faire l'apologie de l'anarchie, mais le président l'en a empêché.

Le président du conseil de guerre est parti pour Saint-Sébastien pour soumettre cet arrêt à l'approbation du capitaine général.

**Grave accident de chemin de fer**

Samedi soir, un train se dirigeant vers Hambourg a déraillé entre Celle et Nelzen. La machine est allée s'engager à plusieurs mètres, dans le bois que traverse la voie; les wagons jetés pêle-mêle, les uns sur les autres, ont été tous réduits en pièces. Plusieurs personnes ont été tuées; un très grand nombre ont été blessés. Celles qui ont été grièvement blessées ont été transportées à Celle; celles qui ont été légèrement blessées ont été transportées à Nelzen.

Quatre personnes ont été tuées; vingt ont été grièvement blessées, et un plus grand nombre légèrement.

**Les Evénements de Cuba**

Une dépêche de Cuba venue par Key-West, dit que le général Weyler ne démissionnera pas et ajoute que le nombre des soldats espagnols se trouvant dans les hôpitaux pour maladies ou blessures dépasse 35,000.

**Petites nouvelles**

On annonce que Mme Doumer vient de mettre au monde, dans des conditions fort heureuses, au Tonkin, une petite fille. Cette naissance porte à huit le nombre des enfants du gouverneur général de l'Indo-Chine, qui avait déjà, comme on le sait, quatre garçons et trois filles.

— Un deuil cruel vient de frapper M. Ernest Carnot, député, dans la personne de sa fille, décédée au château du Fête (Côte-d'Or), à l'âge de deux ans.

— Hier est partie pour Moscou la plus grande partie de la délégation des médecins français au Congrès de Moscou.

— L'Evénement apprend que le docteur Tholozan, médecin du Shah de Perse, décédé le 30 juillet dernier à Teheran, a été empoisonné. Depuis trente ans, dit l'Evénement, médecin attiré du défunt shah Nasser-Dine, qui l'honorait d'une estime toute particulière, il avait pu pénétrer une foule de secrets dangereux.

— M. Costa, garde des sceaux dans le cabinet italien, est mort hier à Ovada; M. di Rudini, président du conseil, est chargé de l'intérim.

— La mission spéciale russe, qui arrivera vers la fin du mois à Paris, pour assister aux manœuvres de l'armée française dans les Vosges, se compose du général de division Ostogradsky, commandant la 2<sup>e</sup> division de cavalerie de la garde et du colonel Baroutzoff, de l'artillerie à cheval de la garde.

— Le conseil des ministres se réunira à l'Elysée aujourd'hui 17 août à 2 h. 1/2 de l'après-midi.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Commission départementale**

Séance du 16 août

Présents : MM. Iscard, président, Delport, Cocula, Pradines, Longpuech, Laparra, et Relhié, secrétaire.

Projet de budget pour 1898. Acte de dépôt.

Compte administratif de 1896. Acte.

Compte de gestion du trésorier général pour 1896. Acte.

St-Géry. — Chemin n° 9, avant-projet. Approuvé.

Salviac. — Classement de 4 chemins vicinaux ordinaires. Approuvé.

Caniac. — Réparation d'un chemin rural. Demande de secours. Adopté conformément aux précédentes décisions.

St-Géry. — Réparation au mur du cimetière de Bouziès-Bas. Accordé 40 fr.

Vieillards infirmes. — Rose Laborie, de Viazac, Pierrette Delrieu, de Maxou et Vayssières Philippe, de St-Cernin. Approuvé.

Relevé des mandats émis en 1897. Acte est donné.

**Réunion des plébiscitaires**

M. de Valon, ancien député du Lot,

présidait, le 15 août, le groupe des « plébiscitaires » réunis au lac Saint-Fargeau.

Dans cette réunion, on a évidemment fait le procès de la République; les orateurs se sont plu à montrer le peuple fatigué de la liberté et aspirant à l'esclavage.

Ils ont fait des vœux ardents pour qu'un « sauveur », genre Bonaparte, rétablisse le système plébiscitaire à la place du parlementarisme.

En présence de l'attitude de nos adversaires qui sont loin d'avoir désarmé, n'est-il pas désolant de voir, les républicains désunis, alors que leur premier devoir serait, non plus de se combattre, mais de marcher côte à côte comme autrefois pour la défense des institutions démocratiques!

**CAHORS**

**Manœuvres de garnison**

Comme nous l'avons annoncé, le régiment quittera Cahors demain matin. Le soir, il couchera à Catus; le 19, les troupes cantonneront à Luzech; le 20, 2 bataillons cantonneront encore à Luzech tandis que le 2<sup>e</sup> bataillon rentrera à Cahors. Les deux autres bataillons ne rentreront que le lendemain.

Les manœuvres auront plus particulièrement lieu, croyons-nous, autour des points suivants :

Le premier jour : Mas Gendron, Mas Cantarel, passage du Vert à Catus et hauteurs d'Espère à Catus.

Le deuxième jour : Villary, Craissac et Caix.

Le troisième jour : Cournoux-Vayrol et Saint-Vincent d'Olt.

Le quatrième jour : hauteurs de Lacapelle, les Durands.

**Un revenant**

On nous adresse la communication suivante : Pour remplir, elle est remplie la séance du conseil municipal du 13 août 1897!

On en peut juger par quelques-uns des votes émis.

1<sup>o</sup> Continuation d'un musée, coût 50,000 francs.

Voilà pour les savants.

2<sup>o</sup> Déplacement du bassin des Allées Fénélon, coût 1,800 fr.

3<sup>o</sup> Chemin de fer de Cahors à Moissac, vote de la contribution de la commune de Cahors.

4<sup>o</sup> Clocher de la cathédrale de Cahors, contribution 8,000 fr.

D'autres votes très importants pourraient être relevés, mais ceux-ci nous suffisent.

La séance, toute belle qu'elle soit, nous plonge dans une mélancolie qui n'a d'égale que la profondeur de l'oubli dans lequel se morfond notre avenue de la place Thiers à la gare.

Nous ne voyons pas bien à quoi ont servi :

1<sup>o</sup> Les votes du conseil municipal de février 1893, par lesquels il fixait une allocation spéciale à l'avenue, dans les fonds de l'emprunt.

2<sup>o</sup> La vérification du 19 août 1893, faite par la commission départementale des bâtiments civils, avec observation sur le plan d'alignement présenté par notre municipalité.

Après les phases successives d'enquête et d'approbation d'alignement qui vinrent après les délibérations du conseil municipal, et qu'ils ont suivies avec une attention passionnée, avec des espérances toujours croissantes, les électeurs du canton nord de Cahors sont gravement déçus par cette séance municipale si féconde du 13 août 1897, où tant de sujets ont été traités, tant de décisions prises, sans qu'il ait été seulement question de l'avenue de la place Thiers à la gare.

Ils se demandent d'où provient l'indifférence des conseillers municipaux qui s'y intéressaient d'abord le plus, et pourquoi ils font le silence sur un projet qu'ils déclaraient (n'était-ce pas hier?) avoir adopté comme donnant la plus haute satisfaction qui peut être donnée à l'intérêt général de notre ville.

*Un groupe d'électeurs du canton nord de Cahors.*

**Fête de Cabessut**

Dimanche a eu lieu la fête du faubourg Cabessut.

Les organisateurs se sont distingués par le bon goût qu'ils ont apporté à la décoration du lieu réservé au bal; leur peine a été dépeusée presque en pure perte; une pluie torrentielle, en effet, n'a cessé de tomber le

soir, et les cadurciennes, par crainte de laisser mouiller leur joli minois, sont tristement restées chez elles; c'est qu'elles avaient évidemment formé de nombreux projets, nos belles compatriotes; elles s'étaient promises sans doute de bien s'amuser et de bien rire...; mais voilà, une malencontreuse pluie les a empêchées de réaliser leurs doux rêves, leurs inoffensives espérances... N'y a-t-il pas là de quoi être triste?

Mais rassurons-nous; la saison des fêtes n'est pas encore terminée; « il y en aura d'autres », comme dit la chanson, et alors, oh alors... on rattrapera le temps perdu, n'est-ce pas?

**Accident de bicyclette**

Samedi dernier, dit un de nos confrères, M. Paulin Delcros, peintre à Cahors, passait dans la rue du Lycée à bicyclette, lorsqu'il fut violemment heurté par un tombereau municipal que conduisait le sieur Hippolyte Deltail. Delcros fut renversé sur la chaussée. Dans sa chute, il a reçu quelques contusions, heureusement sans gravité. Quant à sa bicyclette, elle a été complètement brisée.

La police a dressé procès-verbal au charretier municipal.

Voilà qui vient singulièrement à l'appui de l'article que nous avons publié dans notre dernier numéro : « Bicyclist et voituriers »...

**Diphthérie**

Le fils de M. Jean Larrive, un enfant âgé de 3 ans, qui était atteint de diphthérie, vient d'être sauvé par le sérum du docteur Roux.

M. Larrive a déjà perdu quatre enfants, dont deux ont été emportés par le terrible croup. C'est dire la joie qu'il a éprouvée, ces jours derniers, en voyant son dernier fils sauvé par le sérum antidiphthérique.

**Arrondissement de Cahors**

**CATUS.** — La foire. — La foire du 18 août a été assez remarquable, malgré sa création quasi-récente et un beau temps qui a dû retenir pas mal de gens chez eux.

Les bœufs gras se sont vendus à des prix variant entre 32 et 36 fr. les 50 kilos. Ceux d'attelage trouvaient preneurs à des prix moyens.

Le marché aux moutons a été relativement calme, malgré de très beaux spécimens exhibés.

Les porcs valaient de 10 à 30 fr. pièce.

Les oies, de 3 à 5 fr. la paire; les poulets, 0,60 c. la livre. Les lapins 0,30 c. la livre. Les œufs, 0,55 c. la douzaine.

Laine, 0,50 c. la livre.

Blé, 16 fr.; maïs, 11 fr.; avoine, 6 fr. 50, le tout le sac de 80 litres.

**SAUZET.** — Foire. — La foire de Sauzet a été très animée; les divers foirails de la localité étaient assez bien approvisionnés et il s'est traité grand nombre d'affaires sur les bœufs et les moutons.

Les marchands étalagistes en assez grand nombre ont été aussi très satisfaits.

Les jardiniers-horticulteurs de Cahors s'étaient surtout rendus en nombre à Sauzet, et leurs produits consistant principalement en choux à replanter, se sont presque totalement écoulés sur place. Le cent de choux coûtait de 0 fr. 30 à 0 fr. 40.

Bonne foire pour tout le monde.

**SAINT-CIRQ-LAPIOPIE.** — Abstention électorale. — Dimanche, 15 août, les électeurs de la section de Tour-de-Faure étaient convoqués dans leurs comices à l'effet de renouveler les conseillers municipaux démissionnaires. L'abstention a été complète; le bureau n'a même pas été formé. Il sera procédé, selon toute vraisemblance, à un deuxième tour de scrutin, dimanche prochain 22 courant. Si les citoyens de la rive droite persistent dans leur détermination, comment finira cet imbroglio?

— Orages. — Des pluies suivies d'orages se succèdent depuis quelques jours, mais jusqu'ici, du moins, heureusement sans grêle. Un détestable brouillard, en revanche, s'abat parfois sur nos récoltes et le black-rot abime profondément les vignes.

Toutefois, nos tabacs sont généralement beaux et peut-être dédommageront-ils un peu les pauvres agriculteurs si éprouvés.

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC.** — Tribunal correctionnel. — Audience du 14 août :

A l'ouverture de l'audience, le tribunal prononce une série de condamnations à l'amende pour délits de pêche.

On appelle ensuite les affaires suivantes : — Marie, dite Rose Tillet, 49 ans, née à Terron, ménagère à Molières, vol de récoltes, vingt jours d'emprisonnement.

— Germain Tauran, 27 ans, cultivateur à Leyme, inculpé de coups et blessures, est condamné à 50 francs d'amende (loi Bérenger).

— Léopold Mayonnève, 39 ans, cultivateur à Aynac, inculpé, lui aussi, de vol de récoltes, ne comparait pas.

Le tribunal le condamne par défaut à huit jours d'emprisonnement.

**FIGEAC.** — Adjudication. — Le dimanche 29 août, à 2 heures et demie du soir, il sera procédé au presbytère de Linac, par M. le président du conseil de fabrique, à l'adjudication, au rabais et sur soumissions cachetées, des travaux de reconstruction du presbytère de Linac. Montant des travaux, 6,276 fr. 77. Somme à valoir et honoraires de l'architecte, 523 fr. 23. Dépense totale, 6,800 fr. Cautionnement à fournir en numéraire, 500 fr. Les pièces du projet sont déposées au bureau de M. Théron, architecte à Figeac, où les intéressés pourront en prendre connaissance. Les soumissionnaires devront faire viser leur certificat de capacité par l'architecte, huit jours avant l'adjudication.

**PUYBRUN.** — Fête patronale. — Voici le programme de la fête patronale qui aura lieu les 21, 22 et 23 août :

Samedi 21 août, salves d'artillerie, concert sur la place publique à 5 heures du soir, grande retraite aux flambeaux à 10 heures.

Dimanche 22 août, salves d'artillerie, aubade en musique, aux notabilités de la ville, tour de ville en musique, à 2 heures du soir, mât de cocagne, jeux de la poêle, jeux du baquet, concours de beauté, concours de grimaces; à 4 heures, grand bal champêtre; à 8 heures du soir, brillante illumination; à 10 heures, grand feu d'artifice, grand bal de nuit.

Lundi 23 août, salves d'artillerie; à 8 heures du matin, tour de ville en musique; à 9 heures, joutes et régates sur la Dordogne (pont de Nols); à 2 heures, courses aux ânes, en sac et à pied; à 5 heures, concert sur la place publique; à 10 heures du soir, salves d'artillerie annonçant la clôture de la fête.

**Arrondissement de Gourdon**

**SOULLAC.** — Vol d'un bateau. — Ces jours derniers, le nommé Antoine Marty, propriétaire, demeurant aux Cuisines, commune de Souillac, avait amarré son bateau sur la rive gauche de la Dordogne; le lendemain il s'aperçut que son bateau, estimé à la somme de 45 francs, avait disparu.

Des renseignements recueillis, il résulte que ce bateau aurait été décroché par un individu étranger au pays, âgé de 19 à 20 ans, et qu'il s'en serait servi pour descendre la Dordogne jusqu'à Groléjac, où il se serait arrêté pour dîner et coucher dans une auberge qu'il aurait quittée le lendemain matin sans solder sa dépense à l'aubergiste, et serait parti sans laisser son adresse!

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie de Souillac.

**DÉGAGNAC.** — La fête de Dégagnac, célébrée le 15 août, a été troublée par une pluie presque continue. Les jeux traditionnels, courses, mât de Cocagne, etc., etc., qui, chaque année, attirent une foule considérable, ont été peu suivis.

Le soir, au moment où on s'appretait à tirer un brillant feu d'artifice, un torrent diluvien a dispersé tous les spectateurs.

Espérons que l'année prochaine, un ciel plus clément favorisera cette fête qui attire toujours un grand nombre de visiteurs dans cette petite localité.

**CONSEIL GÉNÉRAL**

Séance du 16 août

La séance est ouverte à 4 h. 40. Elle est présidée par M. Marcenac, doyen d'âge. Secrétaire, M. Grimal.

Tous les conseillers sont présents à l'exception de M. Delamaze qui se fait excuser et MM. Calmon et Roques, absents.

On procède à l'élection du bureau. Votants 26. Sont élus :

- Président : M. de Verninac... 17 voix.
- Bulletins blancs... 7 —
- Vice-présidents : MM. Vival... 17 —
- Talou... 18 —
- Bulletins blancs. 7 —
- Secrétaires : MM. Delport... 15 —
- Cangardel... 10 —
- Duphénéux... 10 —

Il y a lieu de procéder à un second tour de scrutin pour la nomination du second secrétaire. M. Grimal est élu.

Les nouveaux élus prennent place au bureau.

M. de Verninac remercie sincèrement ses collègues pour la nouvelle preuve de confiance et d'amitié qu'ils viennent de lui donner. Comme par le passé, il s'efforcera d'apporter dans l'exercice de ses fonctions la plus grande impartialité.

Il constate avec un vif plaisir que le bureau du Conseil général est dévoué à cette politique de réformes qu'on appelait progressiste hier et qu'on doit appeler radicale aujourd'hui, l'épithète de progressiste étant revendiquée actuellement par les ralliés et les conservateurs de la veille !

La politique du bureau du Conseil général est celle du pays, poursuit-il, mais elle n'est pas celle du gouvernement !

De vifs applaudissements se font entendre. Le Président déclare que bien que cette manifestation soit flatteuse pour lui il se verra contraint de faire évacuer la salle si de nouvelles marques d'approbation ou de désapprobation sont manifestées.

M. de Verninac étudie rapidement les actes du ministère et dit que nul n'ose méprendre aux semblants de réformes proposées par le ministre des finances.

Le pays veut des réformes, dit-il, mais des réformes sérieuses, il veut surtout une meilleure répartition de l'impôt.

Il est de mode, aujourd'hui, poursuit-il, d'agiter devant les masses le spectre rouge et par ce moyen d'obtenir la concentration de toutes les réactions. On retarde ! Ce n'est pas dans un pays qui compte plus de 4.000 000 de propriétaires fonciers que les idées socialistes-collectivistes auront quelque chance de se développer avec succès. Et c'est en vain qu'on agitera ce spectre rouge. Le pays sait où il veut aller et il ira.

M. le Préfet dit qu'il n'a pas l'intention de répondre au discours du président, mais enfin, se taire serait s'associer aux critiques formulées. Il proteste donc des bonnes intentions du doux Meline. On paraît ignorer, ajoute-t-il, quelles sont les instructions qui nous sont données par le ministère ; ces instructions les voici : Nous tenir au-dessus des questions de personnes et nous inspirer dans nos actes, des idées de justice et de liberté.

Le public et de nombreux conseillers protestent après quoi on s'occupe des questions à l'ordre du jour.

Le Président dépouille la correspondance ; elle contient des vœux et des demandes qui sont renvoyés aux commissions compétentes.

La séance est levée à 5 h. 1/4 et renvoyée à demain 2 heures.

Séance du 17 août

La séance est ouverte à 2 h. 25, sous la présidence de M. de Verninac, sénateur.

M. le préfet et M. le secrétaire général assistent à la séance.

Tous les conseillers sont présents à l'exception de M. Calmon.

M. Delport, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observations.

On renvoie aux commissions compétentes plusieurs vœux présentés par des conseillers et relatifs, pour la plupart, à des modifications à apporter au service des chemins de fer.

Un autre vœu a trait aux soutiens de famille, les signataires souhaitant que les dispenses soient accordées dans la plus large mesure possible. — Renvoyé à la commission compétente.

Il est donné lecture par le rapporteur de la commission des finances de plusieurs budgets de chefs de service.

Acte est donné au préfet de ces rapports.

M. Delport demande, à propos de l'un de ces rapports, quel est le tant pour cent qui est accordé aux planteurs de tabac pour les dommages qu'ils ont éprouvés cette année.

M. Rey fournit quelques explications sur la manière dont ces secours peuvent être accordés, mais il croit, lui aussi, comme M. Delport, qu'il est nécessaire de faire de faire connaître les chiffres au public.

Le Préfet dit qu'il suffirait que le résultat des répartitions fut inséré dans le rapport du directeur des tabacs.

M. Malvy fournit à son tour des explications sur les répartitions à faire et il ne partage pas les idées de M. Rey dont il croit les données erronées.

Le Préfet dit que cette année, malgré l'élévation d'un centime, on n'a pu donner que 33 %, c'est ce qui a causé l'erreur des planteurs, ils ne se sont pas rendu compte que la caisse de secours était moins bien fournie cette année que l'année dernière.

M. Delport propose d'émettre un vœu pour que tous les départements qui plantent du tabac, aient une caisse de secours commune. On arriverait ainsi à un meilleur résultat pour les secours à distribuer.

M. Rey dit qu'il conviendrait alors de modifier la loi et il justifie son dire par de nouvelles et longues explications, il termine en disant que la question devient grave et complexe.

Le vœu de M. Delport sera formulé et déposé.

M. Lachièze, au nom de la commission des finances, propose de fixer les journées de travail comme l'année dernière. Adopté.

On donne acte du dépôt de plusieurs comptes rendus de gestions et budgets M. Fabre, au nom de la commission des finances, demande le vote de divers crédits et le rejet d'autres demandes pour des œuvres n'intéressant pas directement le département : Société des engagés volontaires, Comité pour l'érection d'un monument à Floquet, à Hoche, etc. abonnement à diverses publications.

On vote les crédits pour les archives départementales (3,500 fr.)

Il est donné connaissance que le vote du Conseil, d'avril dernier, relatif à un emprunt, est sanctionné par une loi.

On vote vingt mille et quelques francs pour la part contributive du département pour secours aux vieillards et infirmes (M. Lappara rapporteur).

On fixe les centimes extraordinaires (M. Iscard rapporteur).

On vote le budget des recettes ordinaires (M. Malvy rapporteur).

M. de Verninac dit qu'il vient de recevoir une série de vœux relatifs à la santé des viandes. — Renvoyé à la Commission compétente.

Acte est donné au préfet des rapports du conservateur des forêts, de l'ingénieur de la Compagnie d'Orléans, de l'ingénieur en chef des mines, de l'ingénieur en chef de la navigation et de celui de l'ingénieur de la Compagnie d'Orléans faisant connaître la situation de la ligne de Carsac à Gourdon.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 59

LE DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY

MARGUERITE ET FLEUR-D'AVRIL

— Oui, deux fois et avec d'autant plus de facilité qu'il habite cette ville.

— Et à quel moment ? car vous êtes à peine sortie de l'hôtel.

— A la tombée de la nuit, à la cathédrale.

— Tiens ! fit Fleur-d'Avril en riant, c'est là que vous avez vos rendez-vous ?

— Il le faut bien. — Je vais dans la vieille basilique sous le prétexte de faire mes dévotions. Carolette m'accompagne. Personne ne se méfie. Quand j'ai prié Dieu, je me glisse sous les cloîtres. C'est là que nous nous rencontrons aux heures convenues.

— Oh ! les enfants ! dit Fleur-d'Avril. Vous me rappelez ma jeunesse.

Marguerite rit franchement à son tour.

— Ma jeunesse ! dites-vous comme si vous aviez atteint la quarantaine, alors que vous n'avez pas vingt-cinq ans encore. Ma jeunesse !...

— Ne raillons pas, reprit Fleur-d'Avril... Pour en revenir à M. de Cartelanin, que je ne connais pas, Jean m'en a dit plus de bien que vous ne pensez sans doute. Il m'a vanté son honnêteté scrupuleuse, son grand courage. Il m'a conté comment il vous a arrachée au marquis de Maulavelle, et j'avoue que son récit m'a donné le frisson.

Marguerite écoutait radieuse l'éloge du chevalier, dans la bouche de Fleur-d'Avril.

Fleur-d'Avril reprit :

— Eh bien, ce caractère chevaleresque me plaît et je vous déclare que j'emploierai tous mes efforts à préparer les voies à votre bonheur.

La commune de Marminiac demande un secours de 200 fr. pour indemniser un habitant qui cède son immeuble dans la traverse de la localité.

La Commune de Dégagnac demande que l'avenue de la halte soit classée. La même commune demande la transformation de cette halte en station, en raison de l'importance du mouvement des voyageurs. La Commission des travaux publics, donne un avis favorable. Adopté (Rapporteur M. Cangardel).

On propose l'achat d'un rouleau et d'un cylindre compresseur pour l'entretien des grands chemins. La dépense sera de 8000 fr. avis favorable (Rapporteur M. Delpon).

Un inspecteur spécial des beaux-arts sera nommé pour surveiller les monuments historiques du département. Le directeur des beaux-arts demande une subvention. La Commission donne un avis défavorable pour le moment. On accordera simplement des secours quand cela sera nécessaire.

Le conseil décide que la ville de Cahors devient unique propriétaire de la tour du pape Jean XXII, le Conseil général décide en outre n'avoir aucun droit sur cette tour.

M. Cocula à la parole au nom de la Commission des Travaux publics :

Plusieurs demandes de réparation, classement ou construction de chemins sont renvoyées à la commission des finances.

M. Vival fait connaître, au nom de la même commission, qu'en 1888, on rejeta la demande de construction d'un chemin intéressant Lamativie, chemin impossible à faire aujourd'hui. Il prie le conseil de rejeter une nouvelle demande relative au même objet. Adopté.

M. Bessières demande le renouvellement du bail pour la caserne de gendarmerie de Castelnau. Adopté.

On maintient les anciens vœux auxquels on n'a pas donné de suite (rapporteur M. Duphénéux).

Asile de Leyme. Le traité avec le département expire le 31 décembre ; on demande le renouvellement du traité pour 4 ans, sur les anciennes bases. Renvoyé à la commission des finances.

M. Marcéac dit que le gouvernement accorde une subvention inférieure à celle demandée pour la construction de maisons d'écoles. Il propose un classement pour les répartitions.

Au nom de la commission, M. Vival demande de comprendre, en bon rang, la commune de Gagnac dans cette liste de répartition. Adopté.

Un classement est également fait pour répartitions à des presbytères.

M. Bénéchie, au nom de la commission des vœux, demande le rejet du vœu sur l'impôt général et progressif, en raison de la rédaction de ce vœu.

M. Talou, un des signataires du vœu,

— Comme je vous bénirai si vous triomphez des dernières résistances de mon frère, s'écria Marguerite en jaignant les mains comme dans une prière.

LA CHASSERESSE

Cependant M. de Cartelanin, qui n'avait d'abord eu dans la pensée, en reprenant le pinceau, que de se créer une distraction, tout en cachant la raison véritable de sa présence à Cahors, où l'on n'aurait pas manqué de se demander ce qu'il était venu faire dans cette ville, M. de Cartelanin, disons-nous, avait peu à peu pris goût à son art. C'était très sérieusement qu'il s'adonnait à ses études de paysagiste. La première toile qu'il avait terminée, — la Tour du Pendu — bien que représentant quelques lacunes dans la distribution des effets de lumière, n'était pas moins une œuvre de fantaisie qui dénotait une vigueur de tons et une hardiesse de couleurs originales :

Le châtelain de Larroque l'en félicita si bien qu'il n'hésita pas à lui offrir son tableau en échange des gracieusetés qu'il en recevait journellement et de mille attentions dont il l'entourait.

Mais s'il retrouvait rapidement le fruit de ses anciennes leçons, pour ce qui est de paysagisme, M. de Cartelanin éprouvait une certaine crainte à s'occuper du portrait. Il se demandait comment il se tirerait d'embarras quand le modèle annoncé, la pupille du châtelain, poserait devant lui.

Aussi abandonna-t-il aussitôt l'étude de la pleine nature pour se refaire la main à la peinture de personnages. Lorsqu'il se transportait à quelques lieues de son atelier, ce n'était plus pour exquiser des vues, si pittoresques fussent-elles, mais les jeunes paysannes qu'il rencontrait sur sa route.

Heureusement pour lui, d'ailleurs, la pensionnaire n'avait pu sortir, ainsi que l'eût voulu son tuteur. Une retraite prêchée par les jésuites était cause que les religieuses s'étaient opposées au moindre congé, en sorte que M. de Cartelanin avait pu gagner du temps.

Au premier de l'an, il est vrai, elle viendrait

demande à la commission de présenter un texte. Il ne tient pas personnellement à sa rédaction. On accepte ou on rejette le principe.

Après une discussion un peu confuse, un nouveau texte est présenté. Les deux vœux sont renvoyés à nouveau à la commission.

Avis favorable est donné aux vœux des conseils d'arrondissement.

M. Vival fait remarquer que la commission se déjuge puisque les conseils d'arrondissement ont voté l'impôt progressif et qu'on donne un avis favorable à ces vœux.

La commission a donc deux conclusions différentes.

On renvoie alors à la commission les vœux des conseils d'arrondissement.

On demande la suppression du sectionnement d'Albas.

La commission est d'avis de maintenir le statu quo pour permettre à la commission de vérifier les listes électorales de la commune. Le préfet dit qu'il y a intérêt à trancher la question, le sectionnement étant actuellement irrégulier.

Une discussion assez longue a lieu ; M. Pauliac combat les conclusions du préfet. Les conclusions de la commission, — c'est-à-dire, le statu quo, — sont adoptées.

Le D<sup>r</sup> Cassaignes profite de l'occasion pour faire un discours au sujet de la moralité des sectionnements. *Il lui semble, il lui semble, il lui semble...* beaucoup de choses, mais on rit et on passe.

On rejette la demande de sectionnement pour la commune de Villesèque.

On s'occupe ensuite du changement de la date de quelques foires.

M. Cassaignes proteste pour la demande de Cahors qui, par quelques changements dans la date de ses foires, portera préjudice aux foires de Duravel. Aussitôt de nombreuses et semblables réclamations sont formulées et les conclusions de la commission sont rejetées en ce qui concerne la demande de la commune de Cahors.

Les autres demandes sont adoptées.

M. Cassaignes, rapporteur, a oublié ses rapports, il les apportera demain !.....

La séance est levée à 4 heures.

BULLETIN FINANCIER

La liquidation de quinzaine s'est effectuée assez facilement, mais le taux des reports a été sensiblement plus élevé qu'aux liquidations précédentes. La tenue des cours reste néanmoins plutôt ferme.

Le 3 0/0 cote 105 ; le 3 1/2 0/0, 107,77.

Le Crédit Foncier est demandé à 685 ; le Crédit Lyonnais à 705 ; la Société générale à 530 et le Comptoir National d'Escompte à 582.

Le Suez vaut 325.

Les fonds étrangers sont plutôt hésitants.

Au comptant, les obligations des Chemins de fer économiques sont recherchées à 485.

L'action Bec Auer s'est avancée à 785.

L'Assurance sur la Vie

La Nationale Vie sert annuellement plus de 14 millions et demi d'arrangements à 17 mille rentiers viagers. La clientèle s'accroît tous les jours grâce à la facile et toujours correcte exécution de tous ses engagements et grâce aussi à sa situation financière exceptionnelle, bien faite pour imposer au public une absolue confiance.

passer une huitaine à Larroque, mais d'ici là il serait à même de vaincre la difficulté qui se présentait, sinon il prendrait un moyen détourné de cacher son insuffisance, en prétextant un voyage de quelques jours.

Pourtant le moment critique arriva, et ce qu'il y avait de particulièrement gênant, c'est que la jeune fille ne devait plus rentrer au couvent où son tuteur l'avait placée.

Le châtelain la présenta à M. de Cartelanin sous son costume simple de pensionnaire.

Le chevalier l'examina d'un coup d'œil rapide. Il avait devant lui une enfant aux traits purs, aux grands yeux veloutés, au teint légèrement rose, avec une harmonie d'ensemble dans la physionomie qui rappelait les statues antiques.

Assurément, c'était un modèle qui eût tenté le maître le plus difficile.

— Eh bien, lui dit le châtelain après avoir envoyé pour un instant la jeune fille se promener sur la terrasse, que pensez-vous de Félicia ?

— Qu'elle est une merveille, et je le déclare en toute sincérité.

— Votre éloge me semble un peu exagéré. Cependant elle en mérite, je crois, une bonne partie.

Est-ce qu'elle détruira en vous la prévention que vous aviez contre le portrait en général ?

— Absolument, reprit M. de Cartelanin, si bien que je suis fort tenté de suivre vos conseils et d'abandonner pendant quelques temps le paysage.

— C'est bien, monsieur. Vous me serez très agréable, je vous l'avoue, de vous mettre à l'œuvre dès que vous le pourrez, car cette enfant doit partir pour l'Amérique où elle est attendue par un oncle à héritage et je serais heureux de conserver son image.

— Puisqu'il en est ainsi, je commencerai au

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0.....	104 85	105 05
3 0/0 amortissable.....	104 20	104 50
3 1/2 0/0 1894.....	107 85	107 72
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	—	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896.....	94 20	—
Madagascar 6 0/0, 1887.....	—	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	—	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.).....	—	—
Egypte unifiée (500 fr.).....	108 50	—
— Daïra-Sanieh (20f r <sup>15</sup> ).....	106	—
— Privilégiée (500 f cap.).....	105 50	—
— Domaniales (20 L. cap.).....	106 90	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.).....	—	61 70
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	103 05	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente).....	94 40	94 42
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.).....	—	21 85
Roumain 5 0/0 1875.....	105 50	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	103 90	—
— 4 0/0 1880.....	103 50	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.....	104 80	—
— 4 0/0 1890, 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> émis.....	104 25	—
— 4 0/0 consol., 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> série.....	104 45	—
— 3 0/0 1891, or, t. p.....	96	95 85
— 3 1/2 0/0 1894.....	102 80	—
Turc, série D.....	22 40	22 35
Ottomans priorité (500 f).....	460	460
Douanes ottomanes (500 f).....	—	—
Banque de France.....	3700	3725
Banque Paris et Pays-Bas.....	865	862
Comptoir national d'escompte.....	585	—
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	686	684
Crédit indust. et commercial.....	603	—
Crédit lyonnais.....	790	788
Société de Crédit mobilier.....	58 25	—
Société générale.....	528	530

Chemins de fer et Ville de Paris

	COMPTANT Cours du jour
Chemins de fer département. (t. bleus).....	480
— (t. rouges).....	484
Est-Algérien, 3 0/0.....	473
Est, 3 0/0.....	487
— nouvelles, 3 0/0.....	490 50
Midi, 3 0/0.....	487
— nouvelles, 3 0/0.....	493
Nord, 3 0/0.....	488
— nouvelles, 3 0/0.....	—
Orléans, 3 0/0.....	486 50
— 1884, 3 0/0.....	492 50
Ouest, 3 0/0.....	487 50
— nouvelles, 3 0/0.....	490
Ouest-Algérien, 3 0/0.....	487
Paris-Lyon-Méditerran. (fusion).....	485 85
— nouvelles, 3 0/0.....	489
Sud de la France, 3 0/0.....	472
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0.....	—
— 1865, 4 0/0.....	580
— 1869, 3 0/0.....	437
— 1871, 3 0/0.....	419
— 1871, quarts remb. à 100 f.....	115
— 1875, 4 0/0.....	599
— 1876, 4 0/0.....	601 50
— 1886, 3 0/0.....	408
— 1886, quarts remb. à 100 f.....	101 50
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. 400 f.....	396
— 1892, quarts remb. à 100 f.....	101 25
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 100 f.....	399 50

Bibliographie

LE MUSÉE DES FAMILLES (61<sup>e</sup> année) paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 15 Août 1897 :

L'illustration et les illustrateurs, par Em. Ba-

yard. — Gassenly, par R. Fleury. — Causerie, par E. Muller. — Août, par Al. Muenier. — La question d'Orient, par Sailor. — Le tombeau de Desaix, par E. Gachot. — Les pirates de Venise, par L. de Caters. — Mouvement scientifique, par E. Brunel. — Mosaïque.

Illustrations par Foulquier, Em. Bayard, M. de Lambert. E. J. Zier, etc., et d'après de vieilles estampes.

Prix d'abonnement, Paris : un an 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 2189<sup>e</sup> livraison (14 Août 1897).  
Monnaie de singe, par Mme P. de Nanteuil. — Excursions de vacances, par Louis Rousselet. — Le chemin de Damas, par Danielle d'Arthez. — L'écuyer de la reine, par Arthur Dourliac. — Cigares parlementaires. — La photographie fantasmagorique, par Frédéric Dillaye.

Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

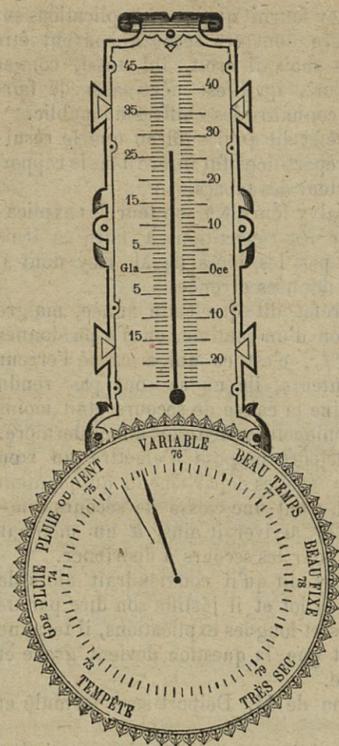
Des billets de famille de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et balnéaires du Midi, ci-après désignées sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris) :

Agde (\*) (le Grau), Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer (\*), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balnearc-les-Bains (\*), Banyols-sur-Mer (\*), Biarritz, Boulou-Perthus (te) (\*), Cambo-ville, Capvern, Cérêt (\*) (Amélie-les-Bains, la Préle, etc.), Collioure (\*), Coiza-Montzels, Dax, Espéras (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Goéthary (halte), Hendaye, Labenne (Capbreton), Laloque (Préchaq-les-Bains), Lamalou-les-Bains (\*), Lannemezan (Cadéac, Vieille-Aure), Larons-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (\*) (la Franqui), Lourdes, Loures-Barbazan, Nouvelle (la) (\*), Oron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefite-Nestalas (Barèges, Canterets, Loz, Saint-Sauveur), Port-Vendres (\*), Prades (\*) (Molitz), Quillan (Ginols, Carcaïères, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (\*) (Chaudesaignes), Saint-Gaudens (Ecausse, Gantiès), Saint-Girons (Aglus), Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Ussat les-Bains et Villefranche-de-Conflant (\*) (le Veruet, Thues, les Escaldas, Gräu-de-Canavelles).

(\*) Exceptionnellement, les billets de famille délivrés au départ de Paris pour cette gare, sont exclusivement établis aux prix et conditions du paragraphe 4 du Tarif commun G. V. n° 106.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 12.  
Id. maxima de la veille : 29.  
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR



H. FABRE

69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

ÉLECTRICITÉ

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par

MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

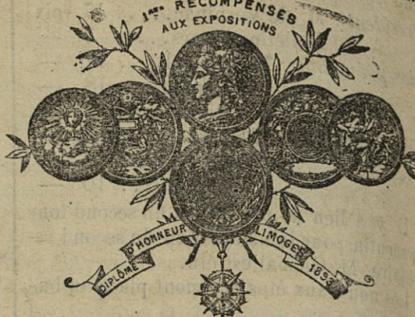
H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors

SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

MAISONS RECOMMANDÉES

Essuie-Rasoir Antiseptique Loubeyre Bd Gambetta Cahors.



LOTION ANTISEPTIQUE LOUBEYRE

Arrête la chute des Cheveux, fait disparaître les Pellicules. Approuvée par les sommités médicales de Paris et de province.

La Maison Loubeyre, seule propriétaire de ce produit, traite à forfait avec les clients. — Si les résultats promis ne sont pas obtenus, on n'a rien à payer. — Pour toutes les commandes, s'adresser à M. Loubeyre, Boulevard Gambetta CAHORS.



TEINTURERIE PARISIENNE

Teintures, Nettoyages et Apprêts

Ferdinand MILHET

CAHORS, QUAI CHAMPOLION, 2 ET 3

Teintures de robes de soie, de laine, laine et coton, laine et soie, en noir et en toutes couleurs, Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants, en noir et en couleurs, teints tout confectionnés, Teintures pour rideaux d'ameublement en reps, satin, damas, en toutes nuances solides. Nettoyage à sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Ramise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêt souple par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays.

Maison de confiance. Travail très soigné

J. VALDIGUÉ PHOTOGRAPHE à Cahors

Lauréat des grandes Expositions Internationales, 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.

PIANOS ET MUSIQUE

A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10.000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

plastôt.

— Tenez-vous toujours à son travestissement de chasseresse ?

— A franchement parler, oui, à cause de la grâce qu'ajoutera à mon œuvre l'effet d'un vêtement qui dessinera mieux les formes qu'une robe tombante. Au reste je ne vous dissimulerai pas que j'aurais plaisir à conserver une copie, si vous n'y mettez pas d'obstacle.

— Mon Dieu, non, fit le châtelain. Je serai, au contraire, enchanté qu'elle pût être une légère compensation à la peine que vous aurez prise.

— Ce sera moi qui serai votre obligé, Monsieur... Ainsi vous allez, n'est-ce pas la voir comme je vous l'indiquerai ?... Oh ! c'est tout simple. Des bottes fines montant au genou, une culotte collante, un pourpoint à dentelles, avec jabot mousseline et un chapeau bicorne, le tout élégamment adapté à son corps.

— C'est cela. On va s'occuper à l'instant de la pourvoir du nécessaire. Je vais donner mes ordres dans ce sens.

Le châtelain quitta l'atelier de M. de Cartelanin et envoya aussitôt prendre à Cahors les ouvrières les plus aptes à satisfaire son désir.

Trois jours après, Félicia, accompagnée de son tuteur, se présentait au pavillon occupé par le chevalier.

M. de Cartelanin avait mis à profit le temps dont il avait pu disposer depuis le jour où il avait compris qu'il y aurait mauvaise grâce à reculer devant l'insistance du châtelain de Larroque, à moins de s'avouer incapable, avec

qui répugnait à son amour-propre. A l'heure actuelle, avec son intelligence native et ses aptitudes aussi variées que souples, il avait acquis une certaine confiance en lui-même.

Somme toute, pensait-il, il ne risquait pas grand chose en essayant, et si l'expérience lui montrait son insuffisance, il aurait le ressourcement d'alléguer un prétexte pour suspendre et, au besoin abandonner la tâche entreprise. D'ailleurs il n'existait aucune raison qui l'obligeât à rester l'hôte du château, en sorte qu'il userait de son indépendance quand l'heure serait venue.

Fort de ses considérations, il reçut Félicia et son tuteur avec une assurance digne d'un maître que ne trouble aucun doute sur son talent.

Félicia était fort jolie avec son costume de circonstance.

Elle rougit d'abord comme si sa pudeur eût souffert d'offrir à la vue les formes plastiques de son corps de vierge. Mais M. de Cartelanin avait pris un tel air sérieux et semblait si indifférent à sa tenue, qu'elle prit bientôt confiance et s'abandonna, pour la pose à choisir, à la volonté de l'artiste.

Presque enfant encore, elle riait chaque fois que son regard vagabond rencontrait celui de son tuteur.

— Puisque je vous distrais, dit celui-ci, je vous laisse, car il est indispensable que vous soyez attentive aux recommandations du peintre.

Et il sortit, en effet, en la priant, du ton le plus aimable, d'être soumise aux conseils qui

lui seraient donnés.

M. de Cartelanin, en une séance, eut terminé l'esquisse à la craie sur la toile grise.

Quand il fut satisfait de ce travail préliminaire, il congédia la jeune fille.

— Nous continuerons demain, si vous voulez bien, mademoiselle. Toutefois la pose sera moins longue. Je serais désolé de vous fatiguer.

Elle balbutia quelque chose qu'il ne comprit pas et s'enfuit pareille à une hirondelle.

Le lendemain et les jours qui suivirent elle était à l'atelier à l'heure habituelle, reprenant sa pose de la veille et rougissant parfois aux questions bienveillantes de M. de Cartelanin.

Ce dernier la représentait de trois quarts, debout, appuyée d'un tronc d'arbre noueux, les jambes croisées, le corps légèrement ployé sur le côté gauche, une cravache à la main.

Une glace suspendue au mur en face d'elle lui montrait le gentilhomme armé de sa palette délayant ses couleurs pour les porter sur la toile, de telle façon que, sans qu'il s'en doutât, elle avait toujours les yeux sur le peintre, qu'elle voyait de profil.

M. de Cartelanin était dans tout l'éclat de la mâle beauté d'un jeune homme. On eût dit que depuis la tentative d'assassinat dont il avait failli mourir, la santé, en revenant, avait rafraîchi son visage et mis un lustre nouveau dans l'or de ses cheveux.

Félicia, qui avait fini par s'habituer à lui ou du moins à ne pas s'intimider d'un tête à tête, la plus part du temps silencieux, admirait sa distinction, son langage discret, jusqu'à son timbre de voix d'une sonorité sympathique et

troublante.

Lui, de son côté, était ému de la candeur de Félicia. Il lui semblait que cette belle enfant avait en elle quelque chose des anges. Elle lui rappelait ces statues de vierges hiératiques dont sont ornées parfois les vieilles cathédrales gothiques et il était flatté et inquiet en même temps de l'avoir pour modèle.

Non qu'une pensée d'oubli lui voilât la physionomie de Marguerite, à laquelle il restait attaché malgré toutes les vicissitudes de leur amour réciproque ; mais il avait peur qu'un sentiment nouveau germât à la longue dans son cœur qu'il voulait laisser fermé à toute autre inclination rivale.

Aussi, causait-il maintenant avec Félicia sur tout sujet susceptible de le détourner de ses doutes naissants. C'était tantôt de Cahors, de Toulouse, des événements de Paris, des troubles de la province qu'ils parlaient, ainsi que deux voyageurs faisant la même route.

Mais si ces conversations banales n'avaient qu'une influence salutaire sur l'esprit de M. de Cartelanin, elles provoquaient un résultat contraire chez la jeune fille, qui, peu à peu, s'intéressait aux récits du gentilhomme et au gentilhomme lui-même.

Un beau jour enfin, Félicia s'aperçut qu'un trouble croissant envahissait son âme. Elle se demanda, avec une terreur véritable, si elle n'aimait pas le chevalier, et une voix qui s'élevait de son cœur lui répondit : oui.

(A suivre).